



Je suis en surendettement pour avoir voulu sauver mon Association

Par **Yann84**, le **08/11/2016** à **07:41**

Bonjour. Je souhaite vivement une aide. Je suis en surendettement depuis 2013 car j'ai fais des crédits à la consommation pour avoir tenté de sauver une Association. Je m'explique :

En 1995, je crée une association d'insertion sociale et professionnelle, axée autour de la mécanique automobile, et au bénéfice de jeunes en difficulté, cette aventure prend des proportions et devient ma raison de vivre, la passion dépasse la raison.

Au fil des années, des résultats, des reconnaissances locales de tous les services (Privés ou Publiques) les subventions suivent les évolutions.

En 2009, arrive la création d'un garage associatif et solidaire. La location d'un local (avant les activités se faisaient à mon domicile, avec tout les inconvénients, mais comme je le disais, la passion dépasse la raison).

Ce garage prend de l'ampleur, reçoit tout style de gens : Clients adhérents, Jeunes en stages de toutes sortes, adultes envoyés par Mission Locale, Stagiaires des écoles, ect, ect.

Que des résultats très prometteurs. Des promesses de Politiques locaux pour des subventions afin de continuer, de ne pas baisser les bras, des encouragement jusqu'à mon domicile de leur part. En vain . . .

En 2013, alors qu'une enveloppe de 60 000 euros est réservée en Région dans le cadre de la convention Justice Région pour l'association, le cofinanceur local ne fournit pas les 10 000 euros demandés, et de ce fait, la Région ne débloque pas les 60 000 euros.

Attendant avec certitude ces sommes, j'ai revendu un camping car que j'avais mis 7 ans à me payer pour ma retraite, mon épouse et moi avons contracté des crédits à la consommation, tout cela pour tenter de sauver cette action (l'association devenait autonome dans l'année suivante, 2000 clients adhérents fréquentaient déjà le garege associatif, nous comptabilisions 4000 heures/an de présence jeunes en insertion ainsi que de nombreux stages divers)

Conclusion : Liquidation, aucun espoir de revoir nos fonds propres, cessation d'activité.

A la retraite avec 900 euros mensuels, mon épouse à mi temps avec 600 euros mensuels, donc dossier de surendettement.

Grosse dépression de ma part, je refais surface lentement.

Depuis 2013, à

la retraite, j'ai trouvé un petit emploi à mi-temps pour payer l'échelonnement des dettes sur 8 ans. A ce jour, cet emploi cesse et je dois redéposer un dossier en Banque de France.
Ma question : y a t'il un moyen de faire effacer cette dette ?? Qui peut venir à mon aide ??
J'ai 65 ans, 5 petits enfants, locataire et aucun bien, une vieille auto de 20 ans qui tombe en ruine, plus rien, après avoir durant 18 ans aidé le monde
Merci beaucoup si vous arrivez à me sortir de cette torpeur.